

**RAPPORT**  
DE SUIVI DE CONSULTATION PUBLIQUE  
MODIFICATION DU PAFIO (2013-2018)

Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue

**RAPPORT  
DE SUIVI DE CONSULTATION PUBLIQUE  
MODIFICATION DU PAFIO (2013-2018)**

Produit le 10 janvier 2015



## **Réalisation**

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue  
70, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec)  
J9X 6R1  
Téléphone : 819 763-3388  
Télécopieur : 819 763-3216  
Courriel : abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca

## **Diffusion**

Conçue pour une impression recto verso, la présente publication est disponible en ligne uniquement à l'adresse :

<http://mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp>

## Table des matières

1. Contexte .....	1
2. Objectifs de la consultation publique.....	1
3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique .....	2
4. Principaux commentaires reçus .....	3
4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires.....	3
4.2. Principaux commentaires reçus .....	3
5. Conclusion .....	4

## 1. Contexte

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013, la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (L.R.Q., c. A-18.1), accorde au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) la responsabilité de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré opérationnels et tactiques (PAFIO et PAFIT) et des plans d'aménagement spéciaux (PAS). Elle exige également que ces plans, dont l'élaboration s'appuie sur le principe d'aménagement écosystémique, soient soumis à une consultation publique. Le MFFP a mandaté la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-l'Or (MRCVO) pour orchestrer cette consultation.

## 2. Objectifs de la consultation publique

La consultation publique sur une modification des PAFIO s'est tenue du 24 novembre au 19 décembre 2014. Durant cette période, la population a été invitée à émettre ses commentaires sur les plans de deux unités d'aménagement gérées par la Direction générale de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la 083-51 et la 084-51.

La modification des plans soumise à la consultation publique consistait en l'ajout de chemins à construire, réparer ou améliorer afin d'accéder à des secteurs d'intervention potentiels.

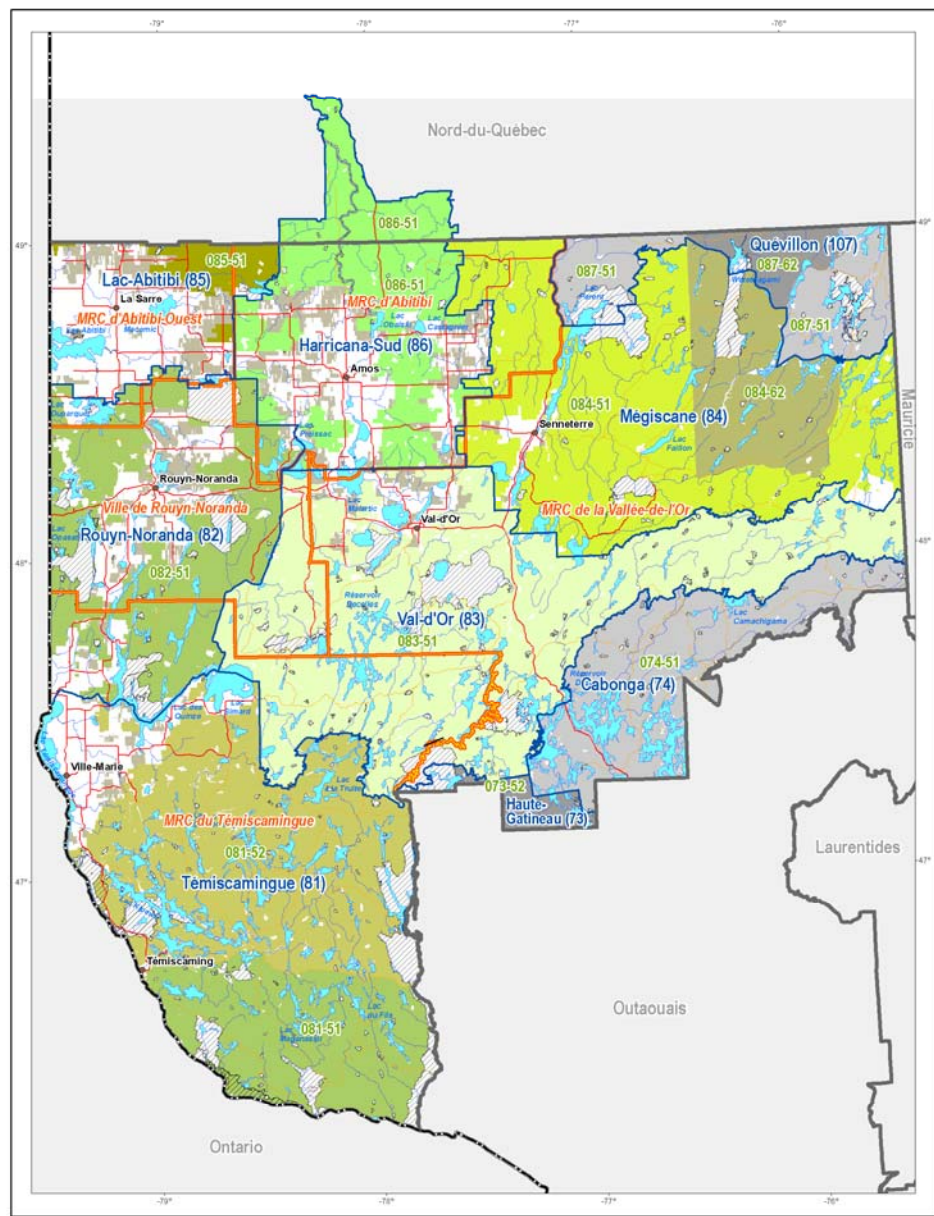
La consultation publique a pour but :

- de favoriser une meilleure compréhension de la part de la population, de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier;
- de permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et d'intégrer, lorsque c'est possible, les préoccupations, les valeurs et les besoins exprimés;
- de concilier les préoccupations diversifiées des nombreux utilisateurs des ressources forestières et du territoire forestier;
- d'harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- de permettre au ministre de prendre les meilleures décisions possible compte tenu des circonstances.

### 3. Unités d'aménagement visées par la consultation publique

Les unités d'aménagement visées par la consultation sont les 083-51 et 084-51 présentées sur la carte.

Unités de gestion des ressources naturelles et unités d'aménagement  
Région de l'Abitibi-Témiscamingue



## 4. Principaux commentaires reçus

### 4.1. Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires

Dans le contexte de la consultation publique des PAFIO, les commentaires émis étaient faits au nom de divers organismes ou à titre personnel. Le **Tableau 1** ci-dessous indique, pour chacune des unités d'aménagement visées par la consultation, le type et le nombre de répondants.

**Tableau 1 Nombre d'organismes et de personnes ayant émis des commentaires (par unité d'aménagement)**

CONSULTATION PUBLIQUE PAFIO 2013		
Unité d'aménagement visée	Nombre d'organismes	Nombre d'individus (à titre personnel)
083-51	1	0
084-51	0	1

### 4.2. Principaux commentaires reçus

Le **Tableau 2** ci-après regroupe, par grands thèmes, les commentaires reçus et il résume l'analyse effectuée par le Ministère.

**Tableau 2 Principaux commentaires reçus et analyse du MFFP**

Commentaires portant sur	UA en cause	Analyse du MFFP
Les préoccupations d'un pourvoyeur quant à deux chemins à construire qui créeront de nouveaux accès à sa pourvoirie.	083-51	Des mesures d'harmonisation opérationnelle ont été convenues avec le bénéficiaire de garantie d'approvisionnement (BGA). Le BGA s'est engagé à construire des chemins d'hiver et à s'assurer qu'ils ne soient plus praticables à la saison suivante. De plus, la planification des chemins a été modifiée afin de ne pas créer de boucles.



Commentaires portant sur	UA en cause	Analyse du MFFP
La demande d'un utilisateur du milieu forestier pour qu'il y ait réfection de trois chemins multiusages (C-100, C-145 et C-145.2) et pour qu'il y ait un entretien régulier du chemin C-100.	084-51	Pour la réfection des chemins C-100, C-145 et C-145.2, cette demande devra être présentée et gérée directement à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire MRCVO, puisque de nombreux utilisateurs du territoire sont concernés par l'utilisation de ces chemins. En ce qui concerne le nivelage et le plan d'entretien prévu sur le chemin C-100, ces questionnements constituent des demandes d'harmonisation opérationnelle et devront être traités directement par les BGA. Le MFFP transmettra cette demande aux BGA concernés.

## 5. Conclusion

Les PAFIO 2013-2018 sont en vigueur du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2018. Pour consulter les différents documents de planification forestière ayant rapport à l'Abitibi-Témiscamingue, visitez le site Web du MFFP à l'adresse :

[\[www.mffp.gouv.qc.ca/regions/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp\]](http://www.mffp.gouv.qc.ca/regions/pafi/abitibi-temiscamingue.jsp).

Annuellement, des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégré opérationnels sont organisées dans le but de recevoir les commentaires des organismes et individus au cours de la période de validité des plans. Ces consultations sont généralement tenues en février, annuellement.

Pour visualiser la planification forestière opérationnelle, visitez la carte interactive de la région dans le site [\[http://plans-thematiques08.mrn.gouv.qc.ca/\]](http://plans-thematiques08.mrn.gouv.qc.ca/) ou adressez-vous à l'une des six unités de gestion du Ministère, mentionnées ci-dessous.

Courriel : [abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca](mailto:abitibi-temiscamingue@mffp.gouv.qc.ca)

**Unité de gestion des ressources naturelles de Val-d'Or**

420, boulevard Lamaque  
Val-d'Or (Québec) J9P 3L4  
Téléphone : 819 354-4611

**Unité de gestion des ressources naturelles de Rouyn-Noranda**

70, avenue Québec  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6R1  
Téléphone : 819 763-3388

**Unité de gestion des ressources naturelles de l'Harricana-Sud**

1122, Route 111 Est  
Amos (Québec) J9T 1N1  
Téléphone : 819 444-5238

**Unité de gestion des ressources naturelles de la Mégiscane**

250, 14<sup>e</sup> Avenue Est  
Senneterre (Québec) J0Y 2M0  
Téléphone : 819 737-2350

**Unité de gestion des ressources naturelles du Lac-Abitibi**

645, 1<sup>re</sup> Rue Est  
La Sarre (Québec) J9Z 3P3  
Téléphone : 819 339-7623

**Unité de gestion des ressources naturelles du Témiscamingue**

75, rue des Oblats Nord  
Ville-Marie (Québec) J9V 1J2  
Téléphone : 819 629-6494

**Forêts, Faune  
et Parcs**

**Québec**

